



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 19 septembre 2023

Présidence : Anne-Marie Fischer, Présidente

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- vu le préavis No 13/2023 de la Municipalité du 22 mai 2023 ;
- entendu le rapport de la commission des finances chargée de l'étude de cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour les années 2024 et 2025, tel que présenté ;
2. de charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'État.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 19 septembre 2023.

La Présidente :


Anne-Marie FISCHER



La Secrétaire :


Fabienne GHEZA